

Convention tripartite dans le cas de l'aménagement de la durée du contrat d'apprentissage

Pièce obligatoire à annexer au contrat d'apprentissage - Articles L 6222-7-1, R6222-15 et R6222-16 du Code du Travail

Les soussignés

LE CFA

DESIGNATION :

Adresse : Tél :

Et

L'ENTREPRISE

N°SIREN

Raison sociale :

Adresse : Tél :

Et

L'APPRENTI(E)

NOM : Prénom : Né(e) le :

Adresse : Tél :

En fonction du :

Niveau initial de compétence de l'apprenti

En cas de réduction de la durée normale du contrat

- a) ☐ L'apprenti a déjà suivi une année complète scolaire ou professionnelle et entre en apprentissage pour achever sa formation
- b) ☐ L'apprenti a déjà obtenu un diplôme ou Titre homologué de niveau supérieur à celui préparé
- c) ☐ L'apprenti a déjà obtenu un diplôme ou Titre homologué de même niveau ou de niveau inférieur **en lien direct** avec la nouvelle formation (Consulter la liste des diplômes concernés (Site du rectorat de Nantes et des Organismes consulaires))
- d) ☐ Le jeune a déjà suivi des cours en CFA sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle, avant d'entrer en apprentissage (jeune moins de 15 ans ou jeune sans employeur dans la limite des 3 mois)

a) b) c) d) Préciser :

☐ Autre situation ⁽¹⁾ :

⁽¹⁾ Possibilité de consulter la liste des parcours réduits (site du rectorat de Nantes). Possibilité de solliciter l'avis des inspecteurs.

En cas d'allongement de la durée normale du contrat

- a) ☐ L'apprenti est un sportif de haut niveau
- b) ☐ L'apprenti est une personne en situation de handicap
- c) ☐ Autre situation :

Décident :

Aménagement de la durée du contrat d'apprentissage

Intitulé du diplôme préparé : N° RNCP :

Date envisagée de début du contrat :

La durée normale du contrat est réduite/allongée ⁽¹⁾ de : mois,

Portant la durée du contrat envisagé à : mois

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

Fait le :

Signatures :

Le Directeur du CFA

L'Employeur

L'Apprenti (e)
(et son représentant légal si mineur)